





Création de la plateforme AGORA Monde en zone Asie-Pacifique

Lancement du dispositif ADN-AEFE en expérimentation ADN-AEFE devient ADN Mobilité



Le programme d'échange scolaire à destination des élèves de seconde des établissements de l'enseignement français à l'étranger (EFE)





LE CONCEPT













LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être scolarisé en seconde homologuée dans un établissement participant
- 2 Disposer d'un compte sur <u>AGORA Monde</u>
- B Être motivé et capable de s'adapter à un nouvel environnement scolaire, familial et culturel
- 4 S'engager, avec sa famille, à accueillir un élève d'un autre établissement





LES MODALITÉS D'ÉCHANGE

Les échanges se déroulent sur une période de <u>4 à 8 semaines</u> entre février et juin 2026



Les deux élèves sont simultanément dans la famille et l'établissement de leur binôme





Les deux élèves sont ensemble successivement dans les établissements et les familles d'accueil

Les binômes sont constitués par un algorithme

d'après le formulaire de candidature





UNE GARANTIE DE LA CONTINUITÉ SCOLAIRE ET PÉDAGOGIQUE

HOMOLOGATION

Garantie de la cohérence globale de l'offre éducative

FICHE DE SUIVI PÉDAGOGIQUE

complétée pour chaque élève par les enseignants pour informer de l'état d'avancement du programme scolaire dans chaque matière

CERTIFICAT ADN MOBILITÉ

remis à chaque élève à l'issue de l'échange pour valoriser cette expérience











SUIVI INDIVIDUEL

de l'élève accueilli par les deux établissements (origine et accueil)

SUIVI ADAPTÉ AU RETOUR

par les équipes pédagogiques pour faciliter la réintégration dans l'établissement d'origine





LES ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS EN 2025-2026







LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

La procédure de candidature comprend <u>plusieurs étapes</u>

- Inscription des élèves de seconde sur <u>AGORA Monde</u>
- 2 Sélection interne à l'établissement
- 3 Saisie de la candidature en ligne sur <u>AGORA Monde</u> pour les élèves sélectionnés





Inscription des élèves de seconde sur AGORA Monde

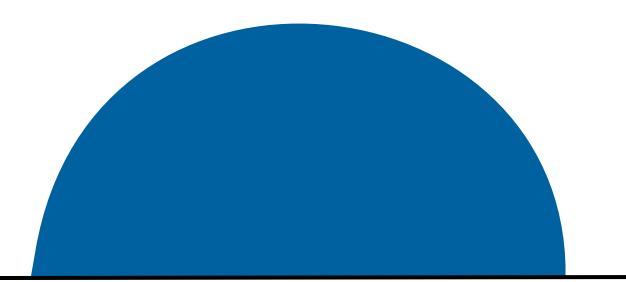
Les élèves de seconde volontaires doivent disposer d'un compte actif (validé par la personne relais AGORA)

2 Sélection interne à l'établissement

Les élèves seconde et leurs représentants légaux renseignent le dossier de candidature composé :

- du formulaire élève
- du formulaire représentant légal

Ce dossier de candidature est transmis à la personne référente ADN Mobilité dans l'établissement







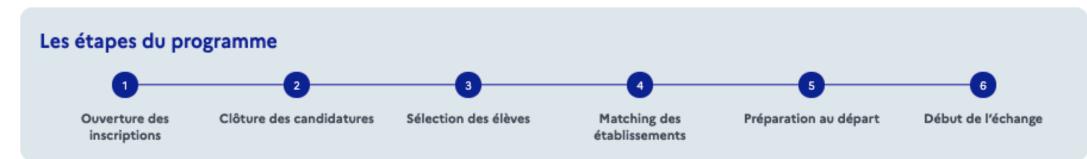
3 Saisie de la candidature en ligne

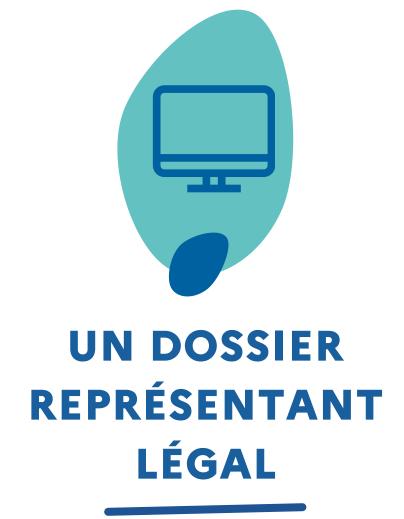
Une fois retenue par l'établissement, la candidature peut être saisie en ligne sur <u>AGORA Monde</u>



A saisir depuis le compte de l'élève







A saisir depuis le compte du représentant légal





LE CLASSEMENT DES VOEUX

Les élèves candidats classent leurs voeux par ordre de préférence, de 1 à 8



---- Vœu lycée

pour postuler dans un lycée participant

2 voeux maximum



---- Vœu pays

pour postuler dans tous les lycées du pays choisi

2 voeux maximum



---- Vœu zone

pour postuler dans tous les lycées de la zone choisie

2 voeux maximum



---- Vœu AEFE

pour postuler dans tous les lycées du réseau AEFE (hors France)

1 voeu maximum



---- Vœu monde

pour postuler dans tous les lycées (réseau AEFE + France)*

1 voeu maximum

*hors lycées du pays de l'élève





LE CHOIX DES VOEUX

Un double engagement

UN ENGAGEMENT DE L'ÉLEVE

Lorsque l'élève formule un vœu, il s'engage à prendre contact du binôme proposé, quelle que soit la destination, et être ouvert à partir dans toutes les destinations qu'il aura saisies



UN ENGAGEMENT DU REPRÉSENTANT LÉGAL

La famille/le représentant légal s'engage à prendre connaissance de la liste des établissements participants et à valider les vœux formulés par l'élève







PRÉPARATION AU DÉPART

Les frais de visa et de transport sont à la charge des familles

Demande de visa

Les demandes de visa sont <u>gérées</u> directement par les familles auprès des postes consulaires



Réservation des billets

Il est vivement conseillé d'<u>attendre</u>
<u>l'obtention du visa</u> avant de réserver les
billets d'avions







PENDANT L'ÉCHANGE

SUIVI **PÉDAGOGIQUE**

Chaque élève reste inscrit dans son établissement d'origine et bénéficie d'un accompagnement pédagogique par le référent ADN de l'établissement d'accueil



Une <u>fiche de suivi pédagogique</u> est à la disposition des équipes pédagogiques afin de connaître les chapitres abordés par l'élève dans son établissement d'origine et de noter les chapitres suivis pendant l'échange





PENDANT L'ÉCHANGE

FAMILLE **D'ACCUEIL**

Chaque élève est accueilli dans la famille de son binôme (qu'il soit en SOLO ou en DUO).



Une <u>convention</u>, signée par les deux familles et les deux chefs d'établissements, précise :

- la période de l'échange
- les engagements des parties
- le cadre de l'échange





LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Septembre - octobre

- Je crée un compte sur AGORA Monde
- J'assiste à la présentation du programme ADN Mobilité

Octobre - novembre

 Je dépose ma candidature interne à l'établissement

Novembre décembre

 Si je suis sélectionné par l'établissement, je saisis ma candidature en ligne sur AGORA Monde

Décembre

 Je valide mon binôme

Janvier

 Je prépare mon départ (signature de la convention, visa, réservation des billets)

Entre février et juin

• Je suis en échange







Présentation ADN Mobilité 2025-2026